

REMY MATHIEU



SES MOTIVATIONS

1. L'Ordre des Architectes – pour agir :
 - o Par le biais des Chambres Professionnelles, manifester encore et encore aux pouvoirs politiques et administratifs, les incohérences décisionnelles auxquelles nous sommes quotidiennement confrontés,
 - o Rédiger un guide unique de référence pour les commandes de marchés publics.
 - o Etudier un contrat-type en cohérence avec celui que les assurances nous « impose » afin de lutter contre le dumping des honoraires qui nous amène à saucissonner nos missions.
 - o Valoriser notre métier et ses atouts auprès de tous, par des campagnes publicitaires et billets d'information.
 - o Offrir une protection juridique de base pour tous les architectes et stagiaires inscrits aux listes et ce sans augmentation de la cotisations.
2. L'Ordre des Architectes – le respect, la concertation et l'écoute :
 - o de ses membres...
 - o des associations professionnelles (UPA, AABW, A-B,...)...
 - o des sites sur les réseaux sociaux (Archi-Tuyau)...
...qui agissent les uns et les autres comme des poumons et baromètres de la profession.
3. L'O.A. – mon engagement :

Confronté comme tous les architectes aux aléas de notre profession dans une société en mutation incessante, je n'en garde pas moins la passion de notre métier et la volonté d'apporter de nouveaux progrès à notre Ordre.